

Conférence « L'astronomie de l'invisible »

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse

Nadège HABRANT
Chargée de communication
Tel. 03 25 92 33 56
nadege.habrant@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

Mercredi 20 avril, les Centres industriels de l'Andra dans l'Aube, organisent, une conférence intitulée : « L'astronomie de l'invisible », qui fera la lumière, sur les récentes découvertes astronomiques. Elle sera animée par Benjamin Poupard, médiateur scientifique au Planétarium de Reims.

Deux événements ont dominé le début de cette année astronomique 2016 : l'annonce, au mois de janvier, de l'existence possible d'une 9ème planète au fin fond du système solaire, puis la découverte, quelques semaines plus tard, d'ondes gravitationnelles générées par la fusion de deux trous noirs.

Tailles, distances, énergies en présence : sur le papier, tout sépare ces deux événements. Pourtant, les deux objets célestes à l'origine de ces découvertes partagent un point commun : ils sont ... invisibles.

Benjamin Poupard nous éclairera sur toutes ces notions afin de mieux comprendre l'invisible de l'univers.

En pratique :

Mercredi 20 avril, à 20h : conférence « L'astronomie de l'invisible », au bâtiment d'accueil du public des Centres industriels de l'Andra dans l'Aube.

Renseignements et réservation auprès du service communication des Centres industriels de l'Andra dans l'Aube au 03 25 92 33 04 ou par courriel à comm-centresaube@andra.fr

Diffuser la culture scientifique et technologique

Conformément à ses missions décrites dans le cadre de la loi du 28 juin 2006, l'Andra doit « mettre à la disposition du public des informations relatives à la gestion des déchets radioactifs et participer à la diffusion de la culture scientifique et technologique dans ce domaine ».